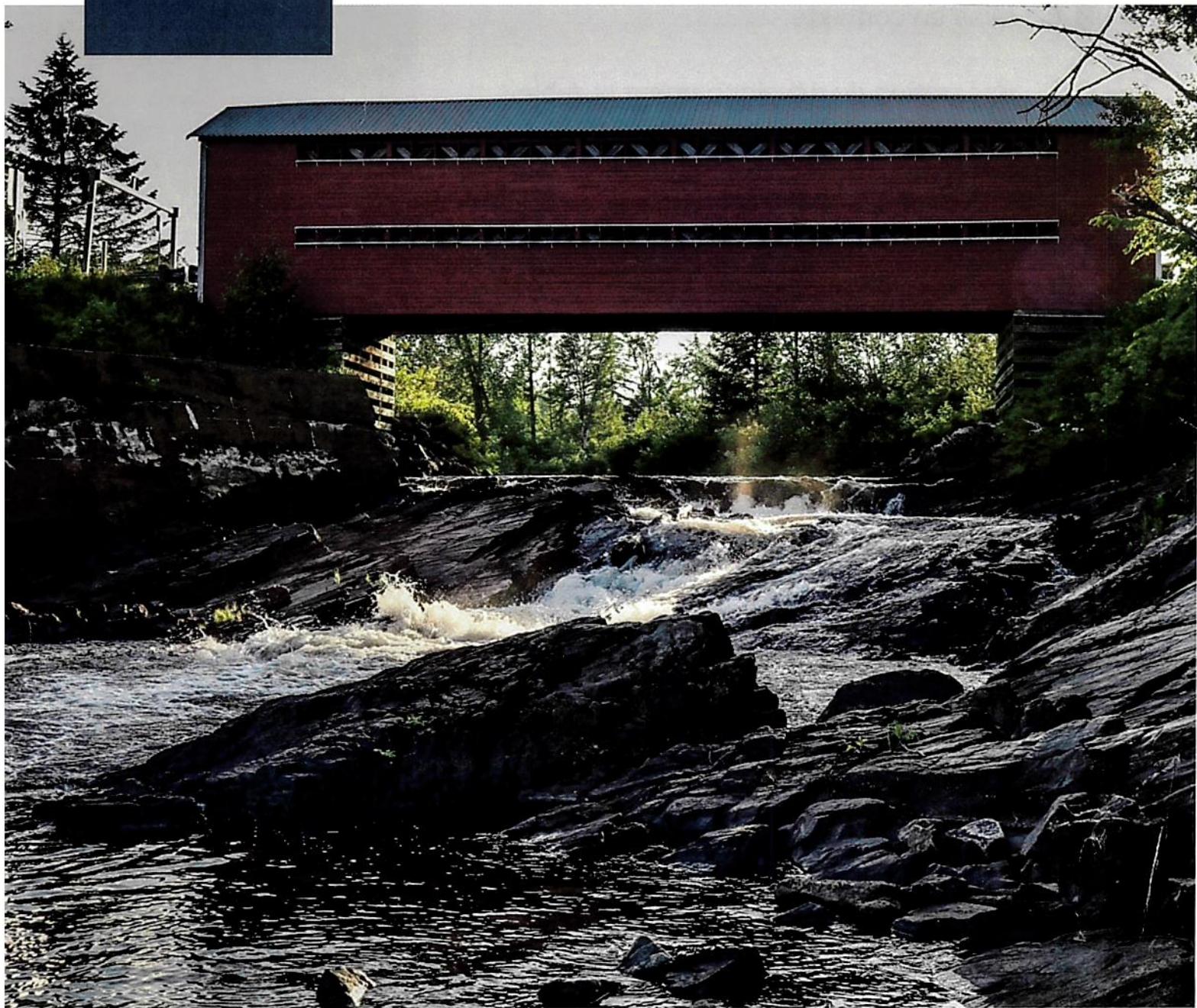


PLAN DE DÉVELOPPEMENT

2020-2025



2021 | MAI

SAINT-MATHIEU-DU-PARC

INDEX

- 03** Mot de la mairesse
- 04** Mise en contexte
- 05** Intégration du développement durable
- 06** Critères d'évaluation
- 07** Grille d'évaluation
- 08** Gestion municipale
- 12** Budget annuel
- 14** Profil socio-démographique
- 21** Profil environnemental
- 28** Profil récrétouristique
- 30** Faits, défis et actions
- 35** Conclusion

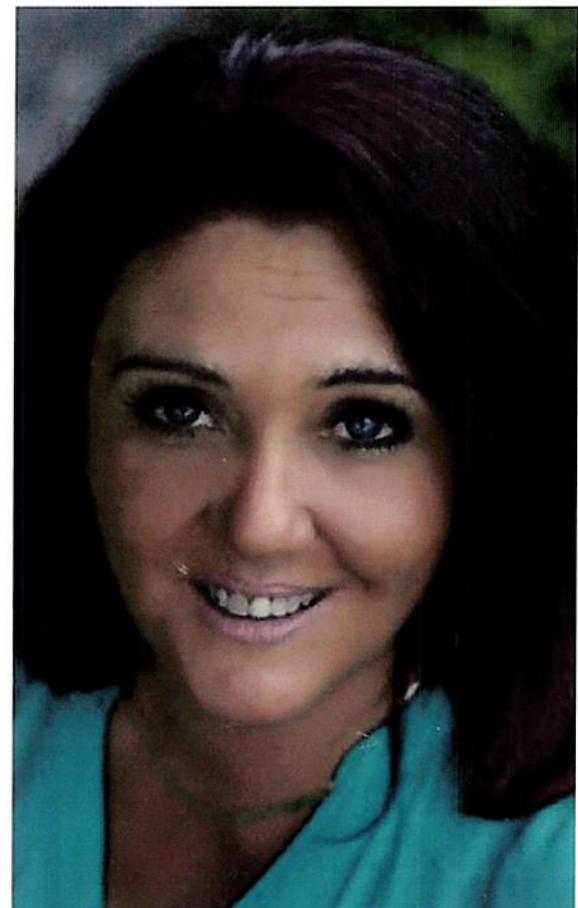


MOT DE LA MAIRESSE

Au nom du conseil municipal de Saint-Mathieu-du-Parc, je suis fière de vous présenter le Plan de développement 2020-2025 de notre Municipalité. Ce présent document servira de guide dans nos orientations et nos décisions tout au long des cinq prochaines années. D'ailleurs, nous désirons intégrés les principes de développement durable dans toutes les décisions et les actions que la Municipalité prendra afin de répondre aux défis grandissants sur notre territoire. Cette vision nous a permis d'élaborer ce plan d'action qui vise trois grandes orientations qui s'insèrent parfaitement dans les sphères du développement durable, soit l'économie locale, environnementale et sociale.

Le présent document illustre les actions qui seront déployées d'ici 2025. Des actions qui visent à trouver un équilibre entre le développement et la protection de notre écosystème, d'offrir des services diversifiés et de renforcer le tissu social pour le plus grand bénéfice des citoyens et citoyennes de Saint-Mathieu-du-Parc.

Josée Magny
Mairesse



MISE EN CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc se démarque comme étant un des principaux foyers de villégiature de la région de la Mauricie. D'ailleurs, Saint-Mathieu-du-Parc utilise son cadre naturel pour en faire son image de marque, d'où sa devise « Saint-Mathieu-du-Parc, une nature incontournable! ».

Cela s'explique par la présence sur son territoire d'une multitude de lacs, de rivières et de milieux forestiers et de la principale porte d'entrée au Parc national de la Mauricie pour les visiteurs, un des principaux attraits touristiques de la région, ainsi que par un nouveau dynamisme entrepreneurial de ses citoyens, dynamisme axé sur l'hébergement, la restauration, les soins de santé, le terrassement, l'aménagement paysager et l'offre culturelle. Des activités complémentaires à l'offre de villégiature.

Aujourd'hui, en complément à la protection et la mise en valeur des richesses naturelles du territoire, le soutien au développement d'un milieu social, économique et culturel représente d'importants défis à relever pour assurer la vitalité de la Municipalité. Afin de relever ces défis, le conseil municipal a adopté en 2013 un *Plan de développement durable* et un *Plan stratégique de développement 2014-2019*. Deux plans quinquennaux qui ont alors fait l'objet d'une réflexion des élus municipaux et des citoyens, et qui ont servi à la Municipalité d'outils d'aide à la prise de décision concernant les grandes orientations à privilégier au sein de la communauté.



En 2021, le présent conseil municipal désire poursuivre cette réflexion en procédant à une révision de ces deux plans de développement afin de faire le point sur l'évolution de Saint-Mathieu-du-Parc et d'ajuster ses priorités d'actions en fonction de sa nouvelle réalité. Par exemple, l'un des éléments phares de cette nouvelle réalité est que les villégiateurs, souvent saisonniers, représentent maintenant plus de la moitié de la population de Saint-Mathieu-du-Parc.

Pour ce faire, il a été convenu de créer un seul et même document, soit le Plan de développement de Saint-Mathieu-du-Parc 2020-2025, au sein duquel le conseil municipal s'engage à poursuivre concrètement l'intégration des principes du développement durable dans ses secteurs d'activités et de gestion.

De cette manière, Saint-Mathieu-du-Parc innove en matière de gestion municipale et souligne la cohérence et l'authenticité de ses intentions à l'égard de la protection de son milieu de vie exceptionnel, milieu de vie qui repose sur son cadre naturel, ses citoyens et le dynamisme qui anime sa communauté.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans un souci de cohérence, le conseil municipal actuel a convenu d'utiliser une grille d'analyse des projets qui permet de mesurer, à la manière d'un indice, la reconnaissance des principes généraux associés au concept de **développement durable** dans le cadre de ses activités de planification budgétaire : budget annuel, plan triennal d'immobilisation, fonds participatif citoyen, etc.

Pour ce faire, dorénavant, toutes les demandes de contribution financière traitées par le conseil municipal seront évaluées en fonction d'une grille de pointage basée sur les trois grands axes qui soutiennent le concept de développement durable :



Volet économique



Volet environnemental



Volet social

Pour être considéré et éventuellement retenu par le conseil municipal, un projet d'investissement doit avoir un impact positif sur les trois volets, c'est-à-dire obtenir une note de passage totale d'au moins 60%.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

ÉCONOMIQUE

- Soutien, promotion et/ou développement de l'économie locale (investissements, création d'emplois, achat local, retombées économiques);
- Développement résidentiel varié et de qualité;
- Développement commercial et/ou industriel (biens et services de proximité);
- Développement de l'offre récréative, touristique et de villégiature;
- Complémentarité avec l'activité économique locale existante et possibilité de partenariats locaux ou régionaux.

ENVIRONNEMENT

- Protection, conservation et/ou mise en valeur du milieu et des ressources naturelles (protection des espèces vivantes, des habitats, des milieux naturels, de la qualité de l'eau, de l'air, des forêts et des sols);
- Prise en compte du concept des 3RV (Réduction à la source, récupération, réutilisation et valorisation);
- Harmonisation, amélioration et/ou mise en valeur des milieux naturels, des paysages, du patrimoine bâti et des sites d'intérêt municipaux (espaces publics);
- Réduction de toutes sources de pollution (bruit, odeurs, lumières, poussières, rejets) pendant et après la réalisation du projet.

SOCIAL

- Développement, promotion et/ou valorisation des activités culturelles, artistiques, de loisirs et sportives;
- Amélioration des conditions de vie de la population (hommes, femmes, familles, aînés, personnes handicapées);
- Encouragement de la mobilisation citoyenne et/ou augmentation du sentiment de fierté et d'appartenance des mathieusaintois.

GRILLE D'ÉVALUATION

-- - 0 + ++

VOLET ÉCONOMIQUE

- Soutien, promotion et/ou développement de l'économie locale (investissements, création d'emplois, achat local, retombées économiques)
- Développement résidentiel varié et de qualité
- Développement commercial et/ou industriel (biens et services de proximité)
- Développement de l'offre récréative, touristique et de villégiature
- Complémentarité avec l'activité économique locale existante et possibilité de partenariats locaux ou régionaux

VOLET ENVIRONNEMENTAL

- Protection, conservation et/ou mise en valeur du milieu et des ressources naturelles (protection des espèces vivantes, des habitats, des milieux naturels, de la qualité de l'eau, de l'air, des forêts et des sols)
- Prise en compte du concept des 3RV (Réduction à la source, récupération, réutilisation et valorisation)
- Harmonisation, amélioration et/ou mise en valeur des milieux naturels, des paysages, du patrimoine bâti et des sites d'intérêt municipaux (espaces publics)
- Réduction de toutes sources de pollution (bruit, odeurs, lumières, poussières, rejets) pendant et après la réalisation du projet

VOLET SOCIAL

- Développement, promotion et/ou valorisation des activités culturelles, artistiques, de loisirs et sportives
- Amélioration des conditions de vie de la population (hommes, femmes, familles, aînés, personnes handicapées)
- Encouragement de la mobilisation citoyenne et/ou augmentation du sentiment de fierté et d'appartenance des mathieusaintois



GESTION MUNICIPALE

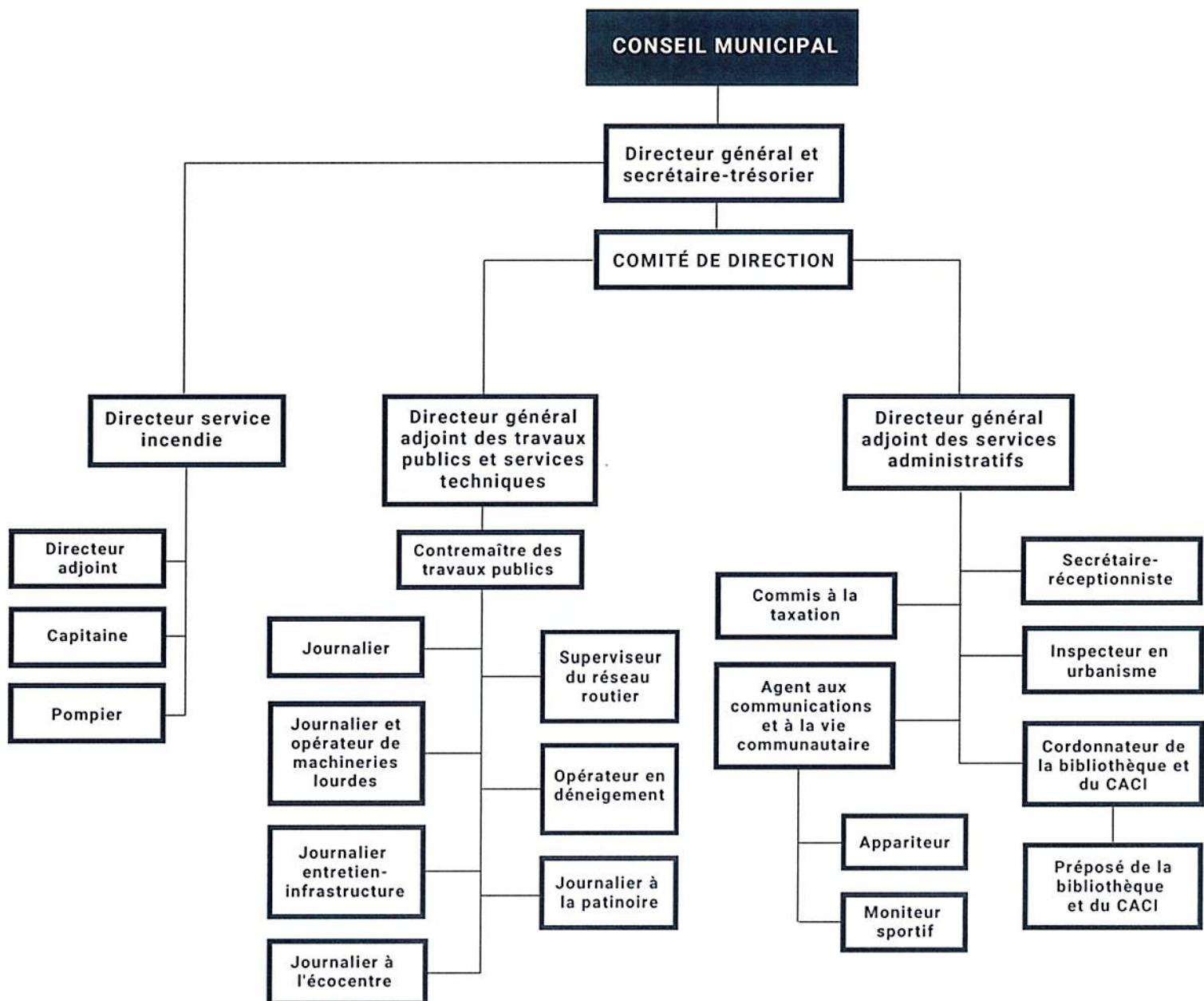
Le Plan de développement 2020-2025 de Saint-Mathieu-du-Parc est profondément ancré dans toutes les facettes de la gestion de la Municipalité. Pour être réaliste et durable, l'actuel plan de développement tient compte des possibilités, des contraintes et des limites techniques, humaines, financières et organisationnelles de la Municipalité.

Dans ce contexte, nous croyons qu'il est important que les citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc aient une connaissance adéquate de l'organisation de leur Municipalité. La section suivante permet d'avoir une meilleure compréhension de la structure organisationnelle et fonctionnelle de celle-ci ainsi que des différents paliers d'autorités qui y sont associés.



02

ORGANIGRAMME



03

BÂTIMENTS MUNICIPAUX



BUREAU MUNICIPAL

561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1980



BIBLIOTHÈQUE MICHELINE H. GÉLINAS

600, chemin Esker, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1961



GARAGE MUNICIPAL

561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1980



CASERNE

561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1980



CENTRE COMMUNAUTAIRE

520, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1990



ANCIEN PRESBYTÈRE

1890, chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1948

GARAGE ENTREPÔT

1225, chemin de la Montagne,

Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1980

ÉCOCENTRE

750, chemin des Ancêtres,

Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 2012

STATION D'ÉPURATION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

200, chemin du Canton,

Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 2014

STATION TRAITEMENT D'EAU POTABLE

225, chemin de la Montagne,

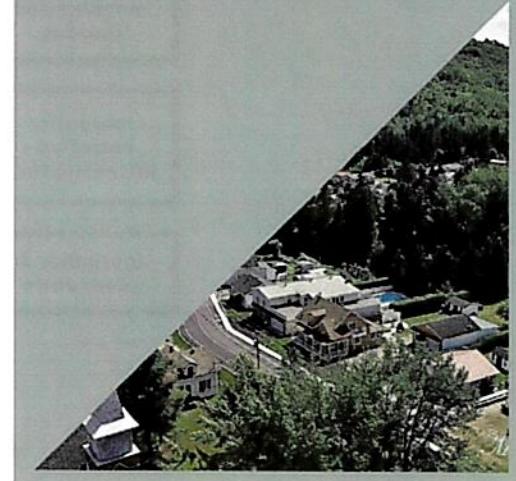
Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 1984

522, chemin Déziel,

Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Année de construction : 2005



04

VÉHICULES ET CHEMINS MUNICIPAUX

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc possède plusieurs véhicules et machineries lourdes pour accomplir diverses tâches et fonctions. La plupart de ceux-ci sont utilisés par le service des travaux publics, de la sécurité incendie et de l'urbanisme et de l'environnement.

TRAVAUX PUBLICS

Western Star, 4 roues motrices (1998)
Ford, 6 roues (1998)
Rouleau compacteur (2002)
Kenworth, 10 roues (2002)
Remorque artisanale (2005)
John Deere, rétrocaveuse (2006)

Massey Ferguson, tracteur (2007)
Peterbilt, 10 roues (2010)
Dodge Ram 2500, camion (2013)
Continental Cargo, remorque (2016)
John Deere, chargeuse (2018)

SÉCURITÉ INCENDIE

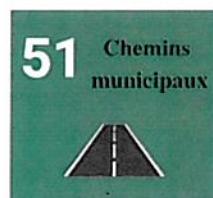
Dodge Dakota, camion (2009)
Camion incendie autopompe (2011)
Camion incendie citerne (2012)

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Hyundai Kona, VUS (2020)

POLITIQUE DES CHEMINS PRIVÉS

Dans la Municipalité, il existe trois types de chemins, soit : municipal, privé ou mixte. Certains chemins sont privés, mais appartiennent à la Municipalité. Ils ont été acquis bien souvent lors de la vente pour défaut de paiement des taxes. Aussi, nous offrons une subvention pour l'entretien des chemins privés via notre politique. Le conseil municipal travaille d'ailleurs à une révision complète de celle-ci.



BUDGET ANNUEL

Le budget total annuel de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est d'environ 3 000 000\$ et est composé de diverses sources de revenus et de dépenses dont les montants et proportions varient d'une année à l'autre. À titre d'exemple, voici un comparatif des années 2020 et 2021.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2021	2020	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
TAXES	2 614 451	2 584 464	29 987	1.2
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	139 119	128 654	10 465	8.1
QUOTES-PARTS	-	-	-	-
TRANSFERTS	237 056	196 190	40 866	20.8
SERVICES RENDUS	55 091	55 469	(377)	-0.7
IMPOSITION DE DROITS	101 700	80 564	21 136	26.2
AMENDES ET PÉNALITÉS	9 000	7 500	1 500	20
INTÉRÊTS	20 000	27 000	(7 000)	-25.9
AUTRES REVENUS	25 500	19 200	6 300	32.8
TOTAL	3 201 917	3 099 041	102 876	3.3
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	551 449	603 964	(52 514)	-8.7
SÉCURITÉ PUBLIQUE	415 229	413 748	1 482	0.4
TRANSPORT	980 795	1 073 621	(92 826)	-8.6
HYGIÈNE DU MILIEU	542 212	487 399	54 813	11.2
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	6 176	6 802	(626)	-9.2
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	223 351	181 856	41 495	22.8
LOISIRS ET CULTURE	150 843	170 004	(19 161)	-11.3
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-
FRAIS DE FINANCEMENT	28 937	36 631	(7 694)	-21
TOTAL	2 898 992	2 974 024	(75 032)	-2.5

DESCRIPTION	
TAXES	Taxes basées sur la valeur foncière, taxes pour les services de la dette et tarification des services municipaux.
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Propriétés exemptées de taxes par la Commission municipale du Québec, les terres publiques et l'institution scolaire.
	Paiement de compensation en remplacement des impôts fonciers par les immeubles fédéraux, provinciaux, scolaires, où exemptés selon les lois fiscales.
TRANSFERTS	Les subventions et aides financières.
SERVICES RENDUS	Location du centre communautaire et du gymnase, les cartes Accès-Loisirs et la politique d'entretien et d'amélioration des chemins privés.
IMPOSITION DE DROITS	Permis de construction, dérogations mineures, droits de mutation, usage conditionnel, etc.
AMENDES ET PÉNALITÉS	Retard dans le paiement des taxes municipales, constat d'infraction, etc.
AUTRES REVENUS	Compensation gouvernementale versée pour la collecte sélective, ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et la ristourne des institutions financières.
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Rémunération des employés et des élus municipaux, gestion administrative, services professionnels, fournitures de bureau, électricité, informatique, etc.
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Service de police, service d'incendie et de la sécurité civile.
TRANSPORT	Déneigement, entretien des chemins, entretien des véhicules, remplacement de ponceaux, location de machineries, politique et entretien et amélioration de chemins privés, éclairage, fauchage, lignage, abat-poussière, etc.
HYGIÈNE DU MILIEU	Réseau de distribution et stations de traitement d'eau potable et d'eau usée, la collecte et le transport des matières résiduelles et recyclables, l'écocentre, etc.
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Distribution alimentaire et le service communautaire.
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	Service de l'urbanisme, du tourisme et du développement.
LOISIRS ET CULTURE	Service au développement et à la vie communautaire, centre communautaire, patinoire, gymnase, bibliothèque, événements, parcs et terrains de jeux.
FRAIS DE FINANCEMENT	Intérêts sur emprunt temporaire et sur la dette à long terme.

PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

La confection d'un plan de développement d'une Municipalité doit reposer sur des faits pour être en mesure de se projeter adéquatement dans le futur. Parmi ces faits, le profil socio-économique de sa communauté est un outil essentiel. Il constitue un fidèle portrait de sa communauté et donne un aperçu de l'évolution de celle-ci.

01

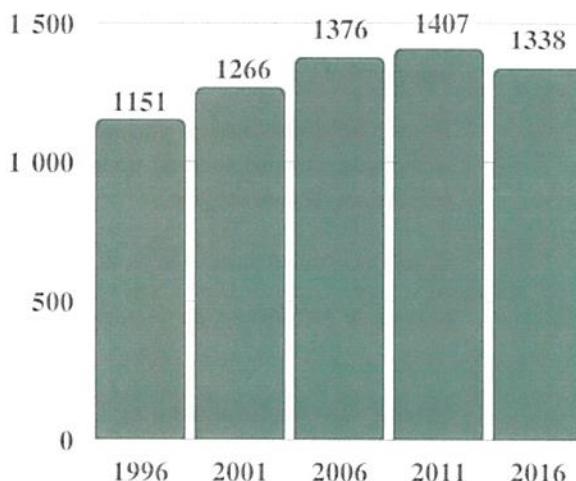


ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Depuis plusieurs années, le développement démographique de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est notable. En effet, selon les chiffres rendus disponibles par Statistique Canada, la population mathieusaintoise n'a cessé d'augmenter entre 1996 et 2011.

Le maintien et l'accroissement de sa population font partie des principales préoccupations pour Saint-Mathieu-du-Parc. Malgré des chiffres qui oscillent d'une année à l'autre, le nombre d'habitants de Saint-Mathieu-du-Parc s'est maintenu au-dessus de la barre des 1 300 habitants depuis 2002.

- Forte croissance de la population de 16,2% entre 1996 et 2016
- Légère décroissance de la population de 4,9% entre 2011 et 2016
- La densité de la population (hab/km²) est de 6,1
- La superficie du territoire en km² est de 220,15



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

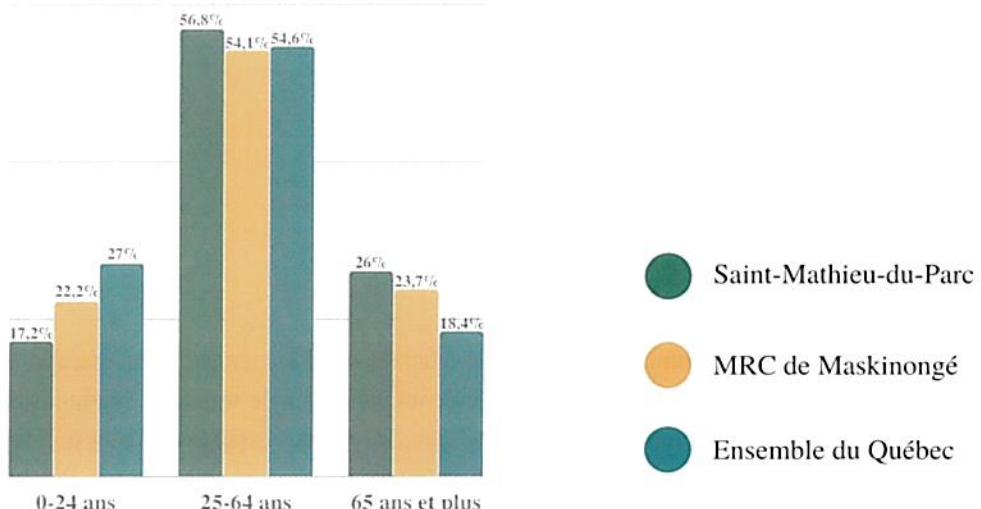


02



COMPOSITION DE LA POPULATION

En 2017, Saint-Mathieu-du-Parc présente l'image et le profil d'une communauté relativement âgée comparativement à la MRC de Maskinongé et à l'ensemble du Québec. En effet, plus de la moitié (56%) de la population mathieusaintoise est âgée de 50 ans et plus, pour un âge médian de 55,8 ans. Elle se démarque des autres territoires pour ses proportions élevées de population présente dans les tranches d'âges 25-64 ans et 65 ans et plus. À l'inverse, la proportion de la population âgée de 0 à 24 ans de Saint-Mathieu-du-Parc est inférieure à celle de la MRC de Maskinongé et de l'ensemble du Québec.



Source : Institut de la statistique du Québec,
Estimations de la population, 2018 Statistique
Canada, Estimations de la population, 2018

03



LES MÉNAGES

Saint-Mathieu-du-Parc dispose d'une école préscolaire et primaire, soit l'École Alternative de La Tortue-des-Bois qui relève de la Commission scolaire de l'Énergie. L'école offre également le service de garde en milieu scolaire, un service grandement utilisé par les parents. Par ailleurs, il n'y a aucun centre de la petite enfance (CPE) pouvant accueillir les enfants de 0-5 ans sur le territoire.

2018-2019	2019-2020
90 élèves	88 élèves
2020-2021	89 élèves



04



SCOLARITÉ ET DIPLOMATION

Au sein de la population mathieusaintoise, le niveau de diplomation est en constante augmentation entre 2006 et 2016, avec une hausse remarquée de 85 nouveaux citoyens diplômés sur le territoire combinée à une baisse de la proportion de personnes non diplômées.

En 2016, 19 % de la population âgée de plus de 15 ans détenait un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. On note par ailleurs une croissance notable, depuis 2006, du nombre de diplôme provenant du secteur collégial. En effet, on remarque une augmentation de 24,4 % du nombre de diplômés collégiaux.

05



LES VILLÉGIATEURS

Avec sa nature incontournable, la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est reconnue comme étant un lieu de villégiature. En 2020, on compte un total de 1313 logements privés sur le territoire mathieusaintois, avec des proportions respectives de 680 logements privés occupés par des résidents permanents et 633 logements privés occupés par des résidents non permanents, soient des villégiateurs.



06

POPULATION ACTIVE

En 2015, on comptait 625 personnes sur le marché du travail alors que 540 personnes étaient inactives au sens des définitions de Statistique Canada (ex. étudiants, personnes au foyer, retraités, etc.). Cette population active se composait de 580 personnes au travail (330 hommes et 250 femmes), et de 40 personnes en recherche d'emploi. Le groupe de personnes actives à la recherche d'un emploi génère un taux de chômage de 6,4 % au sein de la population active du territoire. Ce taux a connu une importante baisse au cours des quinze dernières années.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL		2001	2006	2015
	Population active	647	735	625
	Personnes occupées	568	670	580
	Chômeurs	79	60	40
	Inactifs	468	495	540
	Taux d'activité	58%	59,8%	53,6%
	Taux d'emploi	50,9%	54,5%	49,8%
	Taux de chômage	12,2%	8,2%	6,4%
Total de la population de 15 ans et plus		1 115	1 230	1 165

Source : Statistique Canada, Estimations de la population active, 2001, 2006 et 2015

Selon Statistique Canada, en 2016, les emplois générés dans la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc sont majoritairement comblés à plus de 72% par des travailleurs provenant de Shawinigan et de Saint-Mathieu-du-Parc et à 29% par des résidents de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et de la Ville de Trois-Rivières.

La source des emplois pour les résidents de la Municipalité est majoritairement régionale (Shawinigan et Trois-Rivières) et locale (Saint-Mathieu-du-Parc). Un petit nombre de résidents (8,5%) se déplacent jusqu'à Montréal pour travailler.

D'ailleurs, la population active se déplaçant vers Shawinigan ou Trois-Rivières chaque jour a diminué par rapport à 2011. À l'inverse, plus de mathieusaintois travaillent dans leur municipalité, passant de 6 % en 2011 à plus de 18 % en 2016.



Les modes de transport utilisés par les mathieusaintois pour se rendre au travail sont divers, mais le principal moyen de transport utilisé par les travailleurs demeure la voiture. Ils sont 86,5 % des travailleurs à l'utiliser, alors qu'à peine 2,9 % utilisent le covoiturage pour se rendre au travail. De plus, la durée moyenne du trajet du domicile vers le lieu de travail des mathieusaintois est de 15 à 29 minutes.

07

LE REVENU

Selon Statistique Canada, en 2015, les mathieusaintois ont sensiblement de bons revenus. Le revenu médian par famille et ménage est supérieur à celui de la MRC de Maskinongé, mais est inférieur à celui de la Province du Québec.

REVENU MÉDIAN DES FAMILLES	Saint-Mathieu-du-Parc	MRC de Maskinongé	Province du Québec
Revenu médian par famille (\$)	67 840	66 359	79 378
Revenu médian par famille monoparentale (\$)	49 664	46 592	52 708
Revenu médian par famille comptant un couple sans enfant (\$)	63 616	57 818	70 075
Revenu médian par famille comptant un couple avec enfants (\$)	98 048	91 008	105 246
REVENU MÉDIAN DES MÉNAGES			
Revenu médian par ménage (\$)	55 168	50 546	59 822
Revenu médian par ménage comptant une personne (\$)	33 856	24 583	31 574
Revenu médian par ménage privé comptant deux personnes et plus (\$)	67 243	66 186	78 645

Source : Statistique Canada, Recensements de la population en 2016

08

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

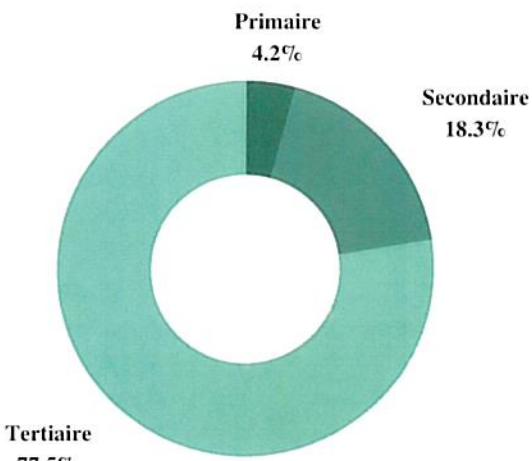
Globalement, le marché du travail est divisé en trois grands secteurs en 2016 :

- secteur primaire;
- secteur secondaire;
- secteur tertiaire.

Le secteur primaire fait référence à la collecte et à l'exploitation directe de ressources naturelles. Il englobe l'agriculture, la pêche, la chasse, l'exploitation forestière et l'exploitation minière. À Saint-Mathieu-du-Parc, ce secteur représente **4,2 % des entreprises globales de la Municipalité**.

Le secteur secondaire agit principalement dans les domaines de la transformation et de la fabrication d'objets. Il est divisé en deux catégories distinctes soit le secteur manufacturier et le secteur de la construction. L'ensemble de ces secteurs représente **18,3% sur le territoire**.

Le secteur tertiaire englobe entre autres les secteurs commerciaux (domaine des affaires, ventes et services), administratifs, de l'enseignement et de la restauration. Il représente **77,5 % des emplois sur le territoire mathieusaintois**.



Source : Statistique Canada, Recensements de la population en 2016

09

LOGEMENT ET HABITAT

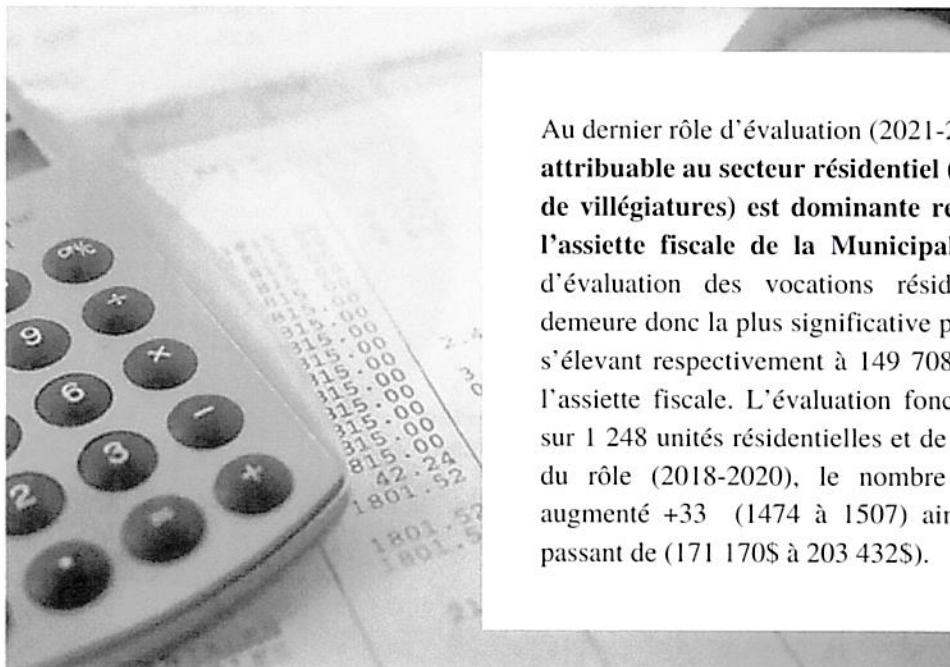
À ses débuts, l'occupation résidentielle à Saint-Mathieu-du-Parc s'est développée principalement dans le noyau villageois et en bordure du rang Saint-François. Plus tard, les caractéristiques naturelles du territoire ont favorisé la construction de chalets en bordure des lacs de villégiature. Au cours de 30 dernières années, la majorité de ces chalets ont été transformés en résidences habitables à l'année, lesquelles sont maintenant occupées de façon saisonnière ou permanente. Considérant que la croissance résidentielle est directement reliée à l'augmentation de la population, la Municipalité entend favoriser cette croissance qui contribue à la vitalité sociale et économique de Saint-Mathieu-du-Parc.

1 284	immeubles résidentiels
711	résidences unifamiliales
514	chalets ou maisons de villégiature
36	maisons mobile
23	immeubles multifamiliales



10

ASSIETTE FISCALE DE LA MUNICIPALITÉ



Au dernier rôle d'évaluation (2021-2023), la part de l'évaluation attribuable au secteur résidentiel (occupations résidentielles et de villégiatures) est dominante représentant plus de 85% de l'assiette fiscale de la Municipalité. La contribution au rôle d'évaluation des vocations résidentielles et de villégiature demeure donc la plus significative pour Saint-Mathieu-du-Parc en s'élevant respectivement à 149 708 100 \$ et à 80 156 700 \$ de l'assiette fiscale. L'évaluation foncière de ces vocations repose sur 1 248 unités résidentielles et de villégiatures. Depuis le dépôt du rôle (2018-2020), le nombre des unités résidentielles a augmenté +33 (1474 à 1507) ainsi que leur valeur moyenne passant de (171 170\$ à 203 432\$).

11

ENTREPRISES ET ORGANISMES

Le nombre d'entreprises et d'organismes sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc a augmenté au fil des années.

Plus de
30 commerces
sur le territoire



Plus de
15 organismes
sur le territoire

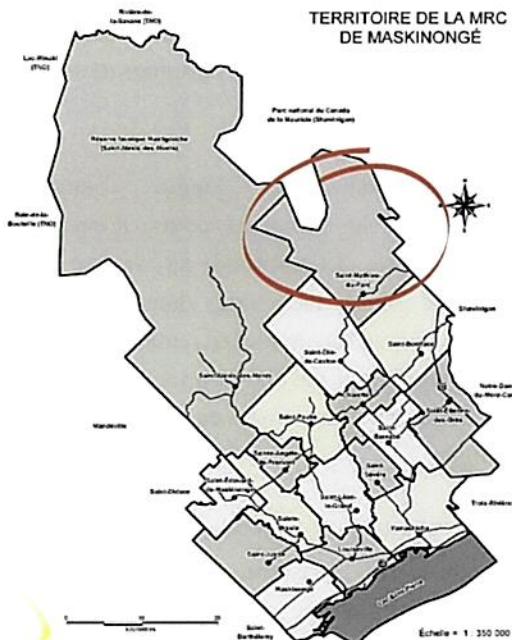


PROFIL ENVIRONNEMENTAL

01

📍 LOCALISATION

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc se situe dans la région administrative de la Mauricie, plus particulièrement dans le nord de la MRC de Maskinongé. Le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc s'étend sur environ 222,81 kilomètres carrés et est bordé par la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts au nord-ouest, par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au sud-ouest, par la Municipalité de Saint-Boniface au sud et par la Municipalité de Shawinigan (secteur Saint-Gérard-des-Laurentides) à l'est. Saint-Mathieu-du-Parc est la deuxième plus grande Municipalité de la MRC de Maskinongé derrière Saint-Alexis-des-Monts, et possède la deuxième plus petite densité de population avec 6,01 habitants/km² en 2016.



La superficie de Saint-Mathieu-du-Parc a plus que doublé lorsque le canton Belleau (auparavant intégré à Saint-Alexis-des-Monts) a été annexé en 1995, la faisant passer de 102,90 km² à plus de 222 km².

Le réseau routier de Saint-Mathieu-du-Parc est composé de chemins publics, sous la responsabilité de la Municipalité et de chemins privés dont l'entretien est assuré par les citoyens propriétaires. La plupart de ces chemins servent d'accès aux résidences situées au pourtour des nombreux lacs de la Municipalité. La principale route et la seule numérotée par le Ministère du Transport est la route panoramique 351, qui sert de lien interrégional entre Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc. Elle relie également Saint-Mathieu-du-Parc à Shawinigan.

Le chemin Saint-François constitue également l'un des axes routiers importants de Saint-Mathieu-du-Parc puisqu'il donne accès au Parc national de la Mauricie. Emprunté par plusieurs milliers d'automobilistes et de cyclistes chaque année, il fait partie, avec la route 351, des corridors d'intérêt esthétique identifiés par la MRC de Maskinongé dans son schéma d'aménagement et de développement révisé.

02

HYDROGRAPHIE

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc possède un réseau hydrographique très développé, en raison de la présence de nombreux lacs et cours d'eau sur son territoire. Ceux-ci sont d'ailleurs à l'origine de l'importante place qu'occupent la villégiature et le récrétourisme au sein de la Municipalité, puisqu'ils offrent un environnement d'une très grande beauté dans lequel il est possible d'y pratiquer de nombreuses activités de plein air.

La rivière Shawinigan, longue d'environ 43 kilomètres, est le principal cours d'eau à Saint-Mathieu-du-Parc. Elle prend sa source dans un ensemble de grands lacs situés dans le Parc national de la Mauricie et traverse entièrement le territoire de la Municipalité pour ensuite terminer sa course dans la rivière Saint-Maurice, juste en aval du barrage de Shawinigan.

La rivière Shawinigan, qui présente une morphologie très sinuose, caractéristique des rivières à méandres, a façonné le paysage mathieusaintois au fil des années. Ses berges, souvent composées de sols argileux, sont généralement escarpées et représentent, à plusieurs endroits, des zones de glissement de terrain potentiel.



La qualité de l'eau de la rivière Shawinigan étudiée depuis maintenant plusieurs années varie à l'échelle de son bassin versant, mais la portion située à l'intérieur des limites de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc présente une eau de bonne qualité. On y ensemence d'ailleurs annuellement de la truite brune et de la truite arc-en-ciel afin d'encourager la pêche sportive, activité très populaire sur ce cours d'eau. Ces espèces de poissons sont également ensemencées dans certains lacs sur le territoire, au grand plaisir des pêcheurs.



Le réseau hydrographique de la Municipalité est aussi composé de **plus de 80 lacs**. Au total, les plans d'eau de Saint-Mathieu-du-Parc couvrent une superficie de **1 165 hectares**.

03

ASSOCIATIONS RIVERAINES

Comme mentionné précédemment, le réseau hydrographique de la Municipalité est composé de plus de 80 lacs, dont plusieurs ont une bonne superficie. À l'heure actuelle, on compte treize associations riveraines situées sur le Lac-à-la-Pêche, Adem, Barnard, Bellemare, Bill, Brûlé, des Amoureux, des Érables, des Souris, en Croix, Gareau, Goulet, Jackson, Magnan, McLaren et Vert.

13
associations
riveraines
sur le territoire



04

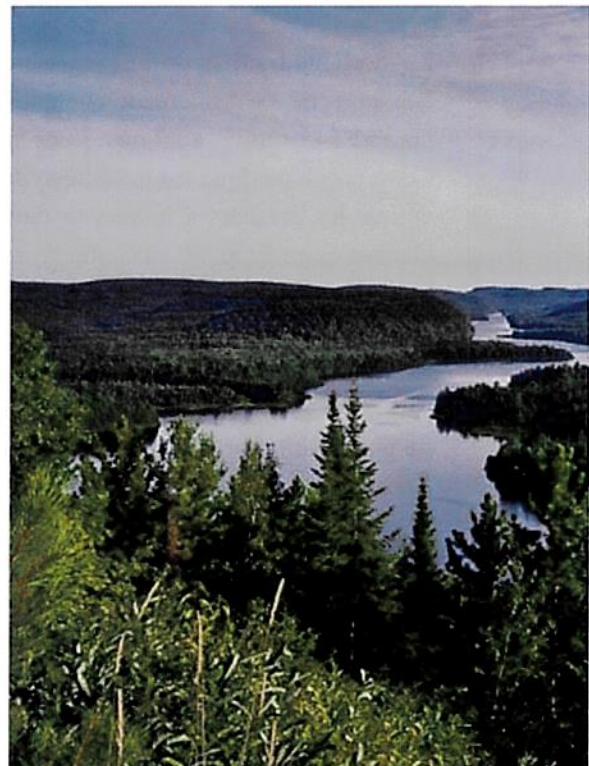
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Au nord de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc se situe le Parc national de la Mauricie. Ce grand territoire protégé de 536 kilomètres carrés de superficie a été créé en 1970 par le Gouvernement du Canada. Le Parc national de la Mauricie occupe une place importante pour la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, puisqu'il est une destination touristique très fréquentée. L'une des deux entrées pour accéder au Parc national de la Mauricie se situe sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc via le chemin Saint-François.

Nombre de personnes

2020	2019	2018	2017
64 317	61 778	131 198	144 629

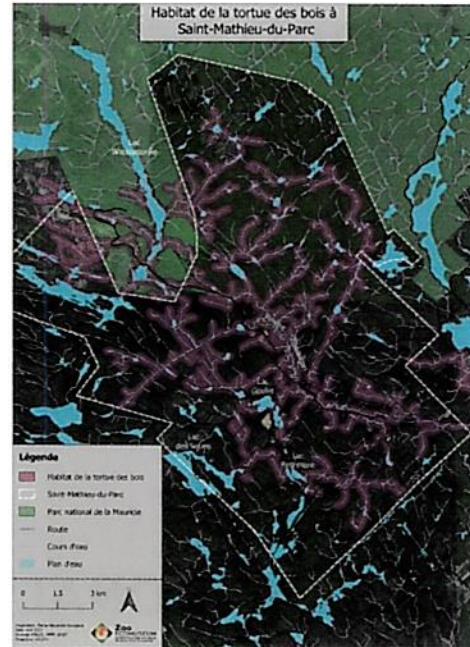
Source : Parc national de la Mauricie, 2021



05

LA TORTUE DES BOIS

La tortue des bois est une espèce désignée vulnérable au Québec et menacée au Canada. Selon les données disponibles, la population de la rivière Shawinigan est la plus importante du Québec avec un nombre d'adultes se situant entre 191 et 2851. Cette population est néanmoins à risque de décliner en raison de la présence de menaces considérables. La perte, la fragmentation et la dégradation de l'habitat de la tortue des bois représentent les principales menaces à sa population. Ainsi, la protection des milieux naturels nécessaires à l'accomplissement de son cycle vital est primordiale. L'habitat de l'espèce est constitué d'un cours d'eau en plus d'une bande riveraine d'une largeur de 200 mètres, ce qui comble tous ses besoins vitaux (hibernation, alimentation, thermorégulation, reproduction). En effet, 95 % de toutes les observations de tortues des bois se situent à l'intérieur de cet habitat.



La mortalité routière est une autre préoccupation majeure à la survie de la population, car les études rapportent que la perte de seulement quelques adultes peut entraîner son effondrement à moyen et long terme. De nombreuses tortues sont observées sur les routes de la Municipalité annuellement dont plusieurs sont mortes. Cette problématique est davantage documentée depuis 2017 sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc afin de définir les mesures à mettre en œuvre pour atténuer les risques de mortalité. Selon les récentes études, le chemin Saint-François constitue la route la plus touchée par la mortalité routière. La prédation excessive des nids, des juvéniles ou des adultes peut également représenter une menace notable pour la tortue des bois.

La Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent (SHNVSL), un organisme sans but lucratif spécialisé dans la conservation des amphibiens et des reptiles du Québec, est propriétaire du plus important site de ponte de la tortue des bois à Saint-Mathieu-du-Parc. Dès le milieu des années 1990, elle a mis en œuvre l'étude d'envergure de la population qui a mené à une meilleure connaissance des caractéristiques écologiques et démographiques de l'espèce (1996-97) et au plan de conservation de la population. Les organisations Mouvement vert Mauricie et Conservation de la nature Canada ont ensuite réalisé des activités pour promouvoir la conservation de l'espèce. Présentement, la SHNVSL s'investit dans la protection de la tortue des bois en dirigeant notamment ses efforts sur l'étude de la mortalité routière et sur la conservation volontaire de ses habitats vitaux.



06

RÉSERVES NATURELLES EN MILIEU PRIVÉ

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc compte cinq réserves naturelles en milieu privé sur son territoire :

- Réserve naturelle Carmen-Lavoie (2,54 hectares)
- Réserve naturelle de la Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (secteur Mouvement vert Mauricie)
- Réserve naturelle de la Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (secteur Pierre-Lambert)
- Réserve naturelle de la Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (secteur Société d'Histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent)
- Réserve naturelle de la Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Conservation de la nature Canada)

5
réserves
naturelles
sur le territoire



Ces réserves ont été créées afin de protéger les milieux forestiers, humides et riverains ainsi que l'habitat de la tortue des bois, une espèce désignée vulnérable. La réserve naturelle Carmen-Lavoie est située en bordure de la rivière Souris et du Lac Bellemare (2,54 hectares) alors que les autres réserves sont localisées dans le bassin versant de la rivière Shawinigan, (293,81 hectares)



07

TRANSPORTS COLLECTIFS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

La Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé est une entreprise d'économie sociale qui fournit un service en matière de mobilité à l'ensemble de la population des 17 municipalités de la MRC de Maskinongé, sans égard à la situation financière ou au statut social des résidents.

Depuis sa création en 2004, la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé offre des taxis collectifs et partagés, des autobus ainsi que des véhicules adaptés sur une base régulière sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Leur mission est de permettre à la population d'avoir accès aux services, à l'emploi et à la formation en offrant une mobilité accrue et durable. Ce service permet également d'offrir des alternatives à l'utilisation de l'automobile individuelle, en plus de briser l'isolement dans les communautés.



08

LA RÉGIE DU TRANSPORT EN COMMUN DE SHAWINIGAN

La Régie du Transport en Commun de Shawinigan (RTCS) offre le service de transport adapté réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Les usagers doivent être admis au transport adapté pour utiliser ce type de service. Tous les besoins en transport sont comblés dont les traitements médicaux, le travail, les études, les loisirs, etc. Ce service s'effectue par minibus adapté ou par minifourgonnette.

Le territoire desservi par le service de transport adapté de la RTCS comprend tous les secteurs de la Ville de Shawinigan et les municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton et Charette.



Régie de transport
en commun de
Shawinigan



BILAN ENVIRONNEMENTAL



Le service de collecte des matières résiduelles est effectué hebdomadairement de mai à octobre et aux deux semaines de novembre à avril. Ce service est offert par Service Cité Propre.

En 2019, un total de 477,70 tonnes de matières résiduelles ont été acheminées au site d'enfouissement d'Enercycle situé à Saint-Étienne-des-Grès.

Le taux d'élimination des ordures ménagères était de **351,77 kg par habitant** sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc en 2019. (Recyc-Québec, 2021)

Enercycle s'assure de la collecte, de la récupération et la valorisation des matières résiduelles ainsi que la vidange des boues de fosses septiques. Notons que la fréquence de la vidange des installations septiques est conforme au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2.r-22).



Le service de collecte des matières recyclables est effectué aux deux semaines par Enercycle pour les chemins publics et par la Municipalité pour les chemins privés. De plus, la Municipalité offre une collecte d'encombrants et une collecte de résidus verts et de feuilles mortes sur son territoire.

En 2020, un total de 123 tonnes de matières recyclables ont été acheminées chez Bellemare Environnement.

En 2012, la Municipalité a procédé à la mise en place d'un écocentre sur son territoire. Il permet d'accueillir, de la fin mai à la mi-octobre, les matériaux qui ne sont pas pris en charge par le service de collecte des matières résiduelles. Ces matériaux sont par la suite transportés chez Bellemare Environnement afin qu'ils soient récupérés et transformés. Le site est ouvert de 9h à 16h.

L'eau potable de la Municipalité provient de puits souterrains qui sont reliés à deux réseaux d'aqueduc distincts : un réseau qui dessert 76 bâtiments dans le village et un autre réseau situé dans le secteur de la montagne qui alimente 47 bâtiments.

Les résidences qui ne sont pas raccordées au réseau d'aqueduc municipal utilisent un puits comme source d'eau (artésien ou de surface) ou puisent leur eau dans un lac ou un cours d'eau.

La Municipalité possède un réseau d'égout sanitaire, non pluvial, situé dans le secteur de la montagne. Les conduites municipales acheminent les eaux usées de 45 résidences vers un système de traitement mis en service en 2014. Les effluents sont rejetés dans la rivière Shawinigan.



D'autres résidents sur le territoire traitent leurs eaux usées avec des installations septiques qui sont vidangées par Enercycle conformément au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-r.22) émise par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

PROFIL RÉCRÉOTOURISTIQUE

3 campings



9 auberges,
gîtes et
camp



38 résidences
de tourisme



11,2
km du
Sentier
national du
Québec



1 Parc
récreoforestier

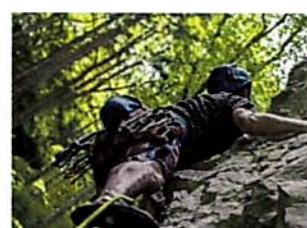


Plus
de 80
lacs



Plus
de 25
activités

1 Parc
national de
la Mauricie



01

RÉSIDENCES DE TOURISME

Avec le nombre grandissant de résidences de tourisme sur son territoire et la hausse en popularité des chalets locatifs, la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a été une pionnière en 2013 en adoptant un règlement relatif aux usages conditionnels, celui-ci visant à encadrer l'usage afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre ceux qui exercent la location de résidences de tourisme et les résidents permanents qui désirent vivre en toute tranquillité. De plus, la Municipalité a procédé à la révision de son règlement en 2019-2020 afin d'ajuster son cadre réglementaire à la réalité du milieu. Ainsi, un nouveau règlement a été adopté en septembre 2020. Celui-ci prévoit davantage de conditions à respecter et instaure une notion de contingentement de l'usage. Si vous êtes intéressés à exploiter une résidence de tourisme, vous devez prendre connaissance du guide d'accompagnement pour les procédures à suivre pour votre demande ainsi que le guide des bonnes pratiques contenant les principales obligations à respecter afin d'assurer une cohabitation harmonieuse sur l'ensemble du territoire.



FAITS, DÉFIS ET ACTIONS

01

FAITS

VOLET
ÉCONOMIQUE

La présence du Parc national de la Mauricie sur le territoire est une destination touristique d'importance pour Saint-Mathieu-du-Parc et la région;

Un territoire facilement accessible et bien desservi par un réseau routier régional;

Une population relativement aisée grâce à des revenus médians plus élevés que ceux de la MRC de Maskinongé;

Une structure économique qui repose sur le secteur tertiaire et touristique;

La part de l'évaluation attribuable au secteur résidentiel (occupations résidentielles et de villégiatures) est dominante représentant plus de 85% de l'assiette fiscale de la Municipalité.

La présence de plusieurs organismes régionaux sur le territoire;

La disponibilité et le développement de la fibre optique qui facilite le travail des organisations, des travailleurs autonomes et qui permet à l'ensemble des citoyens d'avoir accès aux plus récentes technologies de l'information et du divertissement.

VOLET
ENVIRONNEMENTAL

La présence de nombreux lacs et cours d'eau dont la rivière Shawinigan qui traverse l'ensemble du territoire de la Municipalité;

Une diversité d'espaces naturels permettant la pratique d'une grande variété d'activités de plein air;

La protection de réserves naturelles privées par des organismes de conservation pour protéger le territoire et maintenir la population de tortues des bois à Saint-Mathieu-du-Parc;

La mise en place d'un règlement relatif à la protection des rives, des lacs et des cours d'eau;

Plusieurs associations riveraines qui prônent la protection des lacs et une population sensibilité en matière de protection de l'environnement;

Un écocentre municipal permettant de revaloriser les matières résiduelles qui ne vont ni aux ordures ni au recyclage.



- La présence, le maintien et le développement d'une école primaire alternative;
- Des organismes en plein essor;
- Le taux de diplomation en constante augmentation;
- Le nombre d'unités résidentielles en augmentation depuis plusieurs années;
- Le développement du projet domiciliaire *De feuilles en aiguilles*;
- La revitalisation du noyau villageois ainsi que la continuation de son développement par l'aménagement d'un vaste espace public.

02

DÉFIS ET ACTIONS

Le Plan de développement 2020-2025 se veut un plan de la continuité. Il se présente avant tout comme un outil d'aide à la prise de décision pour les élus et un cadre d'interventions pour les décisions administratives. Il souligne les intentions de la Municipalité pour les cinq prochaines années. Au cours de ces années, un nouveau dynamisme s'est installé à Saint-Mathieu-du-Parc grâce aux investissements privés et publics. Le Plan de développement va s'adapter au changement en mettant en place des actions réalisables.

Certains des défis et des actions proposés dans cette édition étaient présents dans le précédent plan de développement. En les reprenant ici, la Municipalité veut en assurer la continuité.

VOLET ÉCONOMIQUE

DÉFIS

Absence de commerces de proximité

ACTIONS

Définir les besoins commerciaux et hiérarchisés des pôles commerciaux sur le territoire de la Municipalité pour éviter toute forme de compétition commerciale (zone du périmètre urbain et zone du chemin Saint-François)

Rechercher des entrepreneurs pour combler le manque de commerces de proximité sur le territoire

DÉFIS

Centre du village dévitalisé

ACTIONS

Réaliser des travaux relatifs à la revitalisation du noyau villageois (réaménagement de l'espace public, ajout de bornes électriques et de mobiliers urbains distinctifs)

Développer le concept « cœur du village » pour favoriser l'implication de la population dans le processus d'embellissement du village et augmenter le sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens



VOLET ÉCONOMIQUE

DÉFIS

Absence d'infrastructures et de commodités pour les cyclistes

ACTIONS

Aménagement d'équipements pour les cyclistes dont des supports à vélo, des bancs et des stations de réparation de vélo au cœur du village

Prolongement de la Route Verte jusqu'au noyau villageois

DÉFIS

Parc récréoforestier non développé et non exploité à son plein potentiel

ACTIONS

Procéder à une réflexion sur l'avenir de ce site en tenant compte des responsabilités de la Municipalité et des retombées réelles

Élaboration d'un plan de développement et d'un plan de gestion du site (entretien des sentiers, stationnement, belvédères, événements, amphithéâtre, etc)

DÉFIS

Déploiement d'internet haute vitesse est incomplet pour certains commerçants et citoyens

ACTIONS

Poursuite de l'implantation d'internet haute vitesse (fibre optique) afin de desservir toute la population sur le territoire

DÉFIS

Dégénération du réseau routier

ACTIONS

Amélioration du réseau routier par la réfection du chemin Saint-François sur les tronçons 54 et 59 incluant le ponceau J11013, par des études préparatoires et des travaux de réfection de chaussée sur le chemin Principal et le chemin des Pionniers

DÉFIS

Développer des activités en concertation avec le Parc national de la Mauricie

ACTIONS

Faire des rencontres pour connaître les besoins et développer des activités communes

Créer un partenariat pour mettre en valeur notre territoire en tant que destination touristique

Évaluer la possibilité de retirer l'asphalte à certains endroits

Conversion des luminaires publics sur le réseau routier



VOLET ENVIRONNEMENTAL

DÉFIS

Rendre accessible aux publics certains plans d'eau

ACTIONS

Développer et entretenir des accès publics au Lac Mongrain et au Lac-en-Croix

VOLET SOCIAL

DÉFIS

Le manque d'attractivité dans le noyau villageois

ACTIONS

Développer l'identité du noyau villageois à travers l'aménagement d'un espace public

Aménagement d'un abri d'information avec une carte du territoire de Saint-Mathieu-du-Parc au coeur du village

DÉFIS

Déséquilibre au niveau de la structure démographique

ACTIONS

Favoriser l'implantation de jeunes familles sur le territoire par le développement d'une partie du secteur de feuilles en aiguilles

DÉFIS

Informations restreintes sur la conservation et la qualité des plans d'eau sur le territoire

ACTIONS

Soutenir financièrement les associations riveraines qui participent au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) dams ; le but d'établir le niveau trophique des lacs et de la situation générale

DÉFIS

Absence de garderies en milieu familial et en Centre de la petite enfance (CPE)

ACTIONS

Faire une analyse des besoins réels et favoriser le secteur privé

DÉFIS

Absence d'unités de logement

ACTIONS

Augmenter la diversité de l'offre résidentielle afin de répondre aux besoins d'une clientèle variée (unités de logement, résidence pour personnes âgées, etc) par un commissaire industriel

DÉFIS

Améliorer la disparité sociale ; les résidents permanents et saisonniers

ACTIONS

Mettre en place des outils de communication avec les villégiateurs

Organiser régulièrement des rencontres avec les villégiateurs

Valoriser les échanges avec les associations riveraines

DÉFIS

Absence de professionnels de santé sur le territoire pouvant offrir des soins de proximité à la population

ACTIONS

Aménagement de bureaux pour loger des professionnels de la santé

DÉFIS

Plusieurs services offerts à la population, mais restant méconnus (RTCS, Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé, OBVRYL, Centre d'Action Bénévole Trait d'Union, Maison de la Famille du bassin de Maskinongé, incubateur industriel, etc)

ACTIONS

Promouvoir plus activement les services offerts à la population sur nos différentes plateformes d'information



CONCLUSION

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est actuellement dans une nouvelle phase de son développement. Les villégiateurs sont bien représentés au sein de la population résidentielle et les touristes ne cessent d'accroître sur le territoire de la Municipalité. Plusieurs résidents saisonniers, arrivés à l'âge de la retraite, convertissent leurs résidences saisonnières en résidences permanentes et deviennent des citoyens de plus en plus impliqués dans la communauté.

Cette nouvelle réalité constitue un défi à plusieurs égards pour la Municipalité. Afin de maintenir un haut niveau de qualité de vie pour l'ensemble des citoyens, il est impératif de s'assurer que le développement de Saint-Mathieu-du-Parc se fasse dans l'harmonie et le respect des écosystèmes.

Le secteur tertiaire (restauration, hébergement, professionnels) constitue la pierre d'assise de notre économie et certainement le moteur de notre futur développement avec l'arrivée de la fibre optique qui nous permettra de faire un réel saut dans le XXI siècle.

Les citoyens sont conscients des limites et des contraintes financières reliées à une petite communauté comme celle de Saint-Mathieu-du-Parc. La plupart des projets promus par la communauté et qui sont soulignés dans le présent Plan de développement 2020-2025 sont réalisables et respectueux de l'environnement.

Grâce à une gestion réaliste des finances municipales depuis des décennies, Saint-Mathieu-du-Parc est en excellente santé financière et est en mesure de faire face aux futurs défis afin d'assurer des services municipaux de qualité à tous ses citoyens.

La communauté de Saint-Mathieu-du-Parc est active et créative. C'est pour cette raison qu'en complément du Plan de développement 2020-2025, le fonds mathieusainois a été créé afin d'apporter un soutien financier aux entreprises, organismes ou associations qui désirent investir dans un projet sur le territoire.



